

Envoyé en préfecture le 23/05/2024

Reçu en préfecture le 23/05/2024

Publié le 23/05/2024

ID : 087-218709400-20240523-342024-DE

S<sup>2</sup>LO

DEPARTEMENT : Haute-Vienne  
ARRONDISSEMENT : Limoges  
COMMUNE : MEILHAC

## DECISION DU MAIRE

- Vu l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil municipal 2020/37 en date du 11 septembre 2020, portant délégation de fonction du Conseil municipal au maire,

-----  
N° 2024 / 05  
-----

### Objet : INSTALLATION VOLETS ROULANTS SOLAIRES BATIMENT COMMUNAL

En vue du commencement de réhabilitation énergétique du bâtiment communal situé 6, rue Saint Fiacre, parcelle A 576, des propositions ont été reçues dans le but de changer les très anciens volets bois de l'étage, fortement abîmés par les intempéries.

Le Maire,

**DECIDE** de faire confiance à l'entreprise GEDIMAT Moreau Matériaux sise 87800 Saint-Maurice-Les-Brousses pour l'installation de volets roulants solaires MONO ID3 Solar de marque BUDENDORFF (fabriquant français) pour un montant de 3 285, 30 € HT, soit 3 613, 83 € TTC.

**PRECISE** que cette opération est inscrite au budget principal 2024.

Meilhac, le 23 mai 2024

Le Maire,

Jean-Marie MASS

